

FONDATION NAPOLEON

7 rue Geoffroy Saint Hilaire

75005 PARIS

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2024

SOUMIS A L'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 23 juin 2025

SOMMAIRE

- BILAN ACTIF

- BILAN PASSIF

- COMPTE DE RESULTAT

- ANNEXE

FONDATION NAPOLEON
BILAN ACTIF AU 31/12/2024

ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
<i>Présentation conforme au règlement ANC 2018-06</i>				
ACTIF IMMOBILISE			-	-
Immobilisations incorporelles			-	-
Frais d'établissement			-	-
Frais de recherche et développement			-	-
Donation initiale d'usufruit	5 335 716		5 335 716	5 335 716
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-		-	15 597
Avances et acomptes			-	-
Immobilisations corporelles	-		-	-
Terrains	-		-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Les bibliothèques				
La Collection				
Autres immobilisations corporelles	8 300 515	990 074	7 310 441	7 189 863
Immobilisations corporelles en cours		-	-	-
Avances et acomptes			-	-
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-		-	-
Immobilisations financières	-		-	-
Participations et créances rattachées			-	-
Autres titres immobilisés	-		-	-
Prêts	-		-	-
Autres	-		-	-
Total I	13 636 231	990 074	12 646 157	12 541 176
ACTIF CIRCULANT			-	-
Stocks et en-cours	14 590		14 590	14 590
Créances	-		-	-
Créances clients, usagers et comptes rattachés		-	-	-
Créances reçues par legs ou donations	10 567 917		10 567 917	10 567 917
Autres	47 071		47 071	35 612
Valeurs mobilières de placement	6 462 032	501 142	5 960 890	6 107 505
Instruments financiers à terme	-		-	-
Disponibilités	195 561		195 561	363 899
Charges constatées d'avance	24 534		24 534	30 661
Total II	17 311 705	501 142	16 810 563	17 120 184
Frais d'émission des emprunts (III)			-	-
Primes de remboursement des emprunts (IV)			-	-
Ecart de conversion Actif (V)			-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	30 947 936	1 491 216	29 456 720	29 661 359

FONDATION NAPOLEON		
BILAN PASSIF AU 31/12/2024		
PASSIF	Exercice 2024	Exercice 2023
<i>Présentation conforme au règlement ANC 2018-06</i>		
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	14 022 448	14 022 448
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Fonds Associatifs		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	1 352 421	1 352 421
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	13 579 717	3 022 423
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	- 482 599	10 557 294
Situation nette (sous total)	28 471 986	28 954 585
Fonds propres consommables		
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	28 471 986	28 954 585
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	206 836	195 202
Total II	206 836	195 202
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III	-	-
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 236
Emprunts et dettes financières diverses	3 236	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	337 666	279 392
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	205 081	199 766
Autres dettes	231 915	29 179
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
Total IV	777 897	511 573
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	29 456 720	29 661 359

FONDATION NAPOLEON		
COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024		
COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2024	Exercice 2023
Présentation conforme au règlement ANC 2018-06		
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
<i>Ventes de biens</i>		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
<i>Ventes de prestations de service</i>	12 158,00	3 422,00
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 000,00	5 333,36
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	76 317,11	150 353,30
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	1 590 000,00	1 573 222,00
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	51 050,11	61 196,52
Autres produits	1 606,02	28 821,39
Total I	1 733 131,24	1 822 348,57
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	682 634,16	583 239,54
Aides financières	490 232,73	372 335,10
Impôts, taxes et versements assimilés	81 232,26	74 022,31
Salaires et traitements	850 629,31	785 669,71
Charges sociales	417 897,78	380 256,92
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	30 765,01	30 741,22
Dotations aux provisions	-	98 000,00
Reports en fonds dédiés	62 685,00	92 553,00
Autres charges	619,30	5 592,57
Total II	2 616 695,55	2 422 410,37
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 883 564,31	- 600 061,80
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
Autres intérêts et produits assimilés	330 165,60	372 171,07
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	117 544,19	426 166,07
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	491 597,01	384 036,63
Total III	939 306,80	1 182 373,77
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	501 142,21	117 544,19
Intérêts et charges assimilées	203,61	
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	33 785,67	326 269,88
Total IV	535 131,49	443 814,07
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	404 175,31	738 559,70
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	- 479 389,00	138 497,90

FONDATION NAPOLEON		
COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024		
COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2024	Exercice 2023
Présentation conforme au règlement ANC 2018-06		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	6 986,48	-
Sur opérations en capital		10 444 695,00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	6 986,48	10 444 695,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	10 196,31	25 899,00
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	10 196,31	25 899,00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	- 3 209,83	10 418 796,00
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	2 679 424,52	13 449 417,34
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	3 162 023,35	2 892 123,44
EXCEDENT OU DEFICIT	- 482 598,83	10 557 293,90
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Dons en nature</i>		
<i>Prestations en nature</i>		
<i>Bénévolat</i>	28 920 €	28 560 €
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Secours en nature</i>		
<i>Mises à disposition gratuite de biens</i>		
<i>Prestations en nature</i>		
<i>Personnel bénévole</i>	28 920 €	28 560 €
TOTAL		

FONDATION NAPOLEON

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2024, dont le total est de **29 456 720 euros**, et au compte de résultat dégagant un résultat déficitaire de **-482 599 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.

I – DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL, DES ACTIVITES ET DES MOYENS MIS EN OEUVRE

La Fondation Napoléon, créée en 1987, a pour objet de faire connaître l'histoire des deux Empires et de contribuer à la mise en valeur du patrimoine napoléonien.

Ses moyens d'action sont notamment les suivants : bulletins, publications, mémoires, conférences et cours, prix et récompenses, voyages d'études, subventions et aides financières aux associations ou organismes poursuivant un but analogue au sien et notamment l'association du Souvenir Napoléonien, etc.

II – ÉLÉMENTS PERMETTANT D'ASSURER LA COMPARABILITÉ DES COMPTES

Précisions concernant le résultat exceptionnel de l'exercice clos le 31/12/2023

Le legs Martial Lapeyre a notamment accordé à la Fondation Napoléon 80% des revenus légués.

- ﻯ La Fondation de France est nue propriétaire du patrimoine correspondant. Il est constitué d'un portefeuille de valeurs mobilières et d'un patrimoine foncier. Ce patrimoine est intégré dans les comptes de la Fondation de France via la Fondation abritée Lapeyre.
- ﻯ La Fondation Napoléon est usufruitière des revenus de ce patrimoine à hauteur de 80%. Cet usufruit est enregistré en Dotation Initiale d'Usufruit à l'actif du bilan et inclus dans la dotation initiale au passif du bilan.

La Fondation de France a versé annuellement à la Fondation Napoléon des revenus compris entre 1.050 K€ et 1.650 K€ sur les 10 dernières années.

Suite à la cession d'une grosse partie du patrimoine immobilier de la Fondation Abrisée Lapeyre au cours des dernières années, la Fondation Napoléon a demandé communication des comptes de la Fondation Abrisée Lapeyre et a constaté qu'une partie des revenus correspondant principalement aux plus-values de cession du patrimoine immobilier restait en réserve dans la Fondation Abrisée Lapeyre sous forme de Fonds dédiés.

La quote-part de ces réserves revenant à la Fondation Napoléon s'élève à 80% de 13 210 K€ soit 10 568 K€ de produits à fin 2023 (après versement de 1.450 K€ enregistrés en revenus du legs). La quote-part acquise à fin décembre 2022 a été enregistrée en produits exceptionnels.

Le commissaire aux comptes de la Fondation de France a attesté ces montants en 2024.

En contrepartie, en application de la disposition testamentaire accordant 80% des revenus annuels à la Fondation Napoléon, la comptabilité de la Fondation Napoléon étant une comptabilité d'engagement, une créance de la Fondation Napoléon envers la Fondation de France correspondant aux revenus non versés a été enregistrée dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, pour 10 568 K€. L'attestation reçue de la part du commissaire aux comptes de la Fondation de France n'entraîne pas de réévaluation de la créance ainsi enregistrée à la clôture de l'exercice le 31 décembre 2024.

Précisions concernant l'enregistrement des versements reçus de la Fondation de France

A partir de l'exercice 2023, les revenus sont enregistrés dans la rubrique Autres revenus sur Legs des Ressources liées à la générosité du public.

III - REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Fondation applique les règles et les méthodes comptables spécifiques au secteur associatif.

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03 sous réserves des dispositions particulières, notamment des principes énoncés dans le règlement ANC 2018-06 relatif au plan comptable associatif, modifié par le règlement ANC n°2020-08, désormais d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2020.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, et indépendance des exercices

Rappelons, comme les années précédentes, que le loyer du nouveau siège a été porté en charges pour un montant de 180 951,98 euros. Symétriquement, le produit qui lui est rattaché (150 000 euros, est constaté globalement avec les autres revenus de la Fondation de France.

IV - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La Fondation Napoléon est usufruitière d'un patrimoine légué par son fondateur Monsieur Martial LAPEYRE, dont la Fondation de France est nu propriétaire, se décomposant au 31/12/2024 comme suit :

	Valeur comptable dans les comptes de la Fondation Lapeyre 31/12/2024	Produits versés pour la Fondation Napoléon en 2024
Valeurs mobilières de placement	60 738 K€	1 015 000,00 €
Fondation de France nu propriétaire 100%		
Fondation Napoléon usufruitière à 80%		
Actifs immobiliers	10 611 K€	435 000,00 €
Fondation de France usufruitière à 20%		
Fondation Napoléon usufruitière à 80%		

Le total figurant en legs, donation et assurance-vie inclut également au 31 décembre 2024 un complément de 140 K€ ayant pour contrepartie en charges une aide financière accordée par la Fondation Napoléon d'égal montant.

Lors du legs, la valeur de cet usufruit, qui figure à l'actif du bilan en immobilisations incorporelles, avait été estimée et déclarée à 35 000 000 FF (5 335 716 €). Ce montant se décompose en usufruit de portefeuille de valeurs mobilières et en usufruit de patrimoine foncier comme indiqué au paragraphe « VIII – Dotation initiale ».

Tableau des mouvements des immobilisations

	DEBUT exercice	Acquisitions	Diminutions	FIN exercice
Immobilisations incorporelles				
Donation initiale d'usufruit	5 335 716 €			5 335 716 €
Immobilisations corporelles				
Installation techniques et matériels	768 763 €	47 382 €	212 221 €	603 924 €
Les bibliothèques	404 475 €	3 845 €		408 320 €
La collection	7 191 923 €	96 347 €		7 288 270 €
Immobilisations en cours	15 597 €	- €	15 597 €	- €
TOTAL GENERAL	13 716 474 €	147 574 €	227 818 €	13 636 230 €

V - AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS

La dotation aux amortissements s'élève pour cet exercice à 30 765,01 € :

- calculée au taux de 10 % et 20 % linéaire pour les agencements du siège social
- calculée au taux de 20 % linéaire pour le matériel de bureau, et de 20% et 33,33 % linéaire pour le matériel informatique.
- calculée au taux de 100 % linéaire pour les logiciels.
- calculée au taux de 5 % linéaire pour les livres de la bibliothèque.
- calculée au taux de 10 % et 20 % linéaire pour le mobilier de bureau.
- calculée au taux de 100 % sans prorata temporis pour les logiciels WEB

Tableau des mouvements des amortissements

ETAT DES AMMORTISSEMENTS				
	DEBUT	Dotations	Sorties de l'actif	FIN
	Exercice			Exercice
IMMOBILISATION INCORP.	0 €	0 €		0 €
Installation techniques et matériels	705 890 €	22 060 €	212 113 €	515 837 €
Les bibliothèques	371 408 €	4 828 €	0 €	376 236 €
La collection	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL GENERAL	1 077 298 €	26 888 €	212 113 €	892 073 €

La Collection, dont la valeur inscrite à l'actif est de 7 288 270 euros ne fait pas l'objet d'amortissement.

Sa valeur vénale estimée est précisée au paragraphe « VIII - Dotation initiale ».

Dans le cadre de la réalisation d'un récolement de la collection, les objets figurant sur le legs Lapeyre mais n'ayant pas été transférés à la Fondation ont été valorisés. Ils s'élèvent à 98 000 € et ont été dépréciés au 31/12/2023 dans l'attente d'une sortie du bilan sur décision du Conseil d'Administration à l'issue des travaux de récolement.

VI - DIFFERENCE D'ÉVALUATION SUR TITRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode F.I.F.O.

Les valeurs mobilières ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte du cours connu au dernier jour de l'exercice.

Une dotation aux provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement a été comptabilisée en charge de l'exercice pour un montant de 501 142,21€, ainsi qu'une reprise de provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement pour un montant de 117 544,19 €.

	Valeur au Bilan	Valeur de marché
Actions françaises	2 913 308 €	3 358 342 €
Actions étrangères	2 740 670 €	3 266 905 €
SICAV & FCP	808 055 €	820 636 €
Total brut	6 462 032 €	7 445 883 €
Dépréciations	501 142 €	
Valeur nette comptable	5 960 890 €	

	31/12/2024
Plus-values latentes	1 484 993 €
Moins-values latentes comptabilisée en dépréciation	501 142 €
Valeur nette des plus et moins-values	983 851 €

VII - FONDS PROPRES

TABEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES 24

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou Consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
Dotation initiale	14 022 448							14 022 448
Réserves	-							-
Réserve statutaire	1 352 421							1 352 421
Autres réserves	3 022 423	10 557 294	9 909 899					13 579 717
Report à nouveau	-					-		-
Excédent ou déficit de l'exercice	10 557 294	- 10 557 294	- 9 909 899	-		- 482 599	- 878 760	- 482 599
Situation nette	18 397 291	-		-		- 482 599	- 878 760	28 471 986
Fonds propres consommables	-	-		-		-		-
Subventions d'investissement	-	-		-		-		-
Provisions réglementées	-	-		-		-		-
Total des Fonds propres	18 397 291	-		-		- 482 599	- 878 760	28 471 986

VIII – DOTATION INITIALE

Les fonds propres, lors de la constitution de la Fondation, sont constitués du legs de Martial LAPEYRE qui se décompose comme suit :

Composition Dotation initiale (en €)	Valeur de la dotation initiale reçue	Valeur actif brut au 31/12/2024	Valeur actif net au 31/12/2024	valeur vénale estimée au 31/12/2024
Immobilisations incorporelles				
Usufruit du portefeuille de valeurs mobilières	3 201 429	3 201 429	3 201 429	non disponible (cf. IV)

Composition Dotation initiale (en €)	Valeur de la dotation initiale reçue	Valeur actif brut au 31/12/2024	Valeur actif net au 31/12/2024	valeur vénale estimée au 31/12/2024
Usufruit du patrimoine foncier	2 134 286	2 134 286	2 134 286	
Immobilisations corporelles				
Collection	6 512 249	7 288 270	7 190 270	13 430 790
Portefeuille et Trésorerie	2 174 437	6 462 032	5 960 890	7 445 883
Total Dotation initiale	14 022 402	19 086 018	18 486 876	20 876 673

En 2024, conformément à sa mission, la Fondation a maintenu et même augmenté la valeur de la dotation initiale (14 022 K€) que ce soit en valeur brute (19 086 K€) ou nette (18 487 K€). Par ailleurs, les revenus de cette dotation continuent de financer presque entièrement les actions de la Fondation.

IX - FONDS DEDIES

Conformément à l’application du règlement ANC 2018-06, à compter du 1^{er} janvier 2020, les dons reçus, les frais engagés, ainsi que les utilisations des fonds dédiés et les reports de fonds dédiés au 31/12/2024 sont désormais comptabilisés en résultat d'exploitation.

Variation des fonds dédiés issue de		À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
				Montant global	dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Ressources liées à la générosité du public								
	Rénovation des Domaines français de Sainte-Hélène	10 939	9 995	518			20 416	
	Restauration des plans et dessins de Napoléon - Archives Nationales	57 139	-	-			57 139	
	Chaire Napoléon	639					639	
	Bibliothèque numérique	6 956	4 195	4 959			6 191	
	Souscription Napoléon 2026	119 529	48 495	45 573			122 451	
TOTAL		195 202	62 685	51 050	-	-	206 836	

X – PROVISIONS

Tableau des provisions 2024

	DEBUT Exercice	Dotations	Reprises	FIN Exercice
PROVISION POUR RISQUES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS	117 544,19 €	501 142,21 €	117 544,19 €	501 142,21 €
TOTAL GENERAL	117 544,19 €	501 142,21 €	117 544,19 €	501 142,21 €

XI - ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

État des échéances des créances et des dettes

Rubriques	Montant brut	Jusqu'à un an	+1 et moins de 5 ans	+ de 5 ans
CRÉANCES				
Créances de l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres créances				
Créances de l'actif circulant				
Créances usagers				
Créances sociales	6 247	6 247		
Créances fiscales	5 365	5 365		
Créances diverses (1)	10 581 671	10 581 671		
Total créances	10 593 283	10 593 283	-	-
DETTES				
Dettes financières				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	3236		3236	
Autres dettes				
Dettes fournisseurs	337 666	337 666		
Dettes au personnel	79 449	79 449		
Dettes au organismes sociaux	110 219	110 219		
Dettes fiscales	15 412	15 412		
Dettes diverses	231 915	231 915		
Total dettes	777 897	774 661	3 236	

(1)

Le legs ne prévoit pas de conditions, ni de délai de versement.

Dans les faits, le versement de ces revenus a été demandé et est en attente.

Produits à recevoir et charges à payer

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS A RECEVOIR		
Créances de l'actif immobilisé		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres créances		
Créances de l'actif circulant		
Créances usagers		
Créances sociales		4 762
Créances fiscales	5 365	9 497
Créances diverses	500	387
Total créances	5 865	14 646
CHARGES A PAYER		
Dettes financières		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Autres dettes		
Fournisseurs	288 294	279 392
Dettes au personnel	79 449	76 566
Dettes au organismes sociaux	33 671	37 511
Dettes fiscales	15 412	15 169
Dettes diverses	231 915	26 100
Total dettes	648 741	434 738

XII - VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

Personnel Salarié

Cadres 7

Employés 10

Total 17

XIII - REGIME FISCAL

La Fondation Napoléon, étant reconnue d'utilité publique, est considérée comme une personne morale permettant de réaliser une œuvre d'intérêt général non lucrative.

A ce titre, elle bénéficie du régime fiscal applicable à l'ensemble des organismes à but non lucratif, c'est-à-dire l'exonération totale des impôts commerciaux : impôts sur les sociétés, taxe professionnelle, TVA.

Depuis les exercices clos à compter du 31 décembre 2004, les fondations reconnues d'utilité publique sont totalement exonérées d'impôt sur les sociétés sur leurs revenus patrimoniaux.

XIV - LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Bénévolat

L'estimation des heures de bénévolat a été effectuée sur une base de 1 928 heures en 2024, soit 321 heures de plus qu'un équivalent temps plein.

Cette estimation, valorisée au taux horaire de 10 €, chargé à 50% fait ressortir une valorisation en pied de compte de résultat des contributions volontaires des bénévoles à 28 920 € en 2024, contre 28 560 € l'année précédente.

XV – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Collection en dépôt

La collection en dépôt de la famille Pardée-Lantz est assurée pour une valeur de 851 540 € (donnée 2024). Une convention de prêt a été signée entre le/les prêteurs et la Fondation Napoléon.

Engagements de retraite

Les engagements hors bilan d'indemnités de départ à la retraite de la Fondation Napoléon vis-à-vis de ses salariés sont évalués à 495 385 € au 31 décembre 2020. Cette évaluation actuarielle est fonction de la probabilité de départ à la retraite à 65 ans, de l'âge du personnel, des probabilités de mortalité, des estimations d'évolution de salaires (+3%) et d'un taux d'actualisation financière retenu de 0,34% (Taux Iboox Corporates AA). La provision n'a pas été actualisée depuis 2020, les évolutions des différents paramètres de calcul n'ayant pas un impact significatif.

XVI – EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant

XVII – DISPOSITION SPECIFIQUES AUX ENTITES FAISANT APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC (AGP)

Le montant des ressources liées à la générosité du public reçu par la Fondation en 2024 s'élève à 1 666 317,11€.

A ce titre, la Fondation présente deux documents analytiques complémentaires :

- Le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)
- Et le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER)

Méthodologie d'élaboration du CROD et CER

En préambule, les explications relatives au CROD le sont également pour le CER puisque ce dernier n'est qu'une émanation du CROD ne reprenant que la colonne « générosité du public ».

Concernant l'élaboration du CROD, la partie « Produits » utilise exclusivement la comptabilité générale, c'est donc la nature comptable qui permet de flécher les recettes sur les lignes concernées :

- Les lignes 1.1 à 1.3 sont affectées à la colonne « générosité du public »,
- les autres produits (lignes 2, 3, 4, 5) sont considérés comme « hors générosité du public » et concernent principalement les produits financiers.

La partie « Charges » fait appel à la fois à la comptabilité générale et à la comptabilité analytique :

- Les missions sociales (données issues de la balance générale) :
 - Ligne 1.1
 - Les actions réalisées en France par l'organisme correspondent à l'entretien et la valorisation de la Collection, aux activités numériques, à la bibliothèque numérique, à la gestion de la bibliothèque, à la tenue de conférences et à l'organisation d'événements dans le cadre de l'objet social,
 - La Fondation enregistre les versements à d'autres organismes : mécénats octroyés, notamment au Souvenir Napoléonien, bourses d'études, utilisation des fonds collectés dans le cadre de la souscription Archives Nationales, ainsi que pour la Chaire Napoléon, la rénovation des domaines de Sainte-Hélène et la souscription Napoléon2026.
- Les frais d'appel à la générosité du public, ligne 2.1, correspondent aux frais bancaires, issus de la comptabilité générale.
- Les salaires et charges, impôts et taxes ont fait l'objet d'une analyse permettant d'affecter les temps aux différentes activités et actions réalisées, financées par la générosité du public.
- Les frais de fonctionnement correspondent aux coûts des services supports, incluant les salaires administratifs et des frais généraux ainsi que les charges financières et exceptionnelles.

Les fonds reçus proviennent intégralement de la générosité publique et sont donc intégralement réemployés conformément aux engagements de la Fondation.

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES			1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	1 205 641	1 387 174	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	490 233		- Dons manuels	76 317	150 353
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	1 590 000	12 017 917
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	0		1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	564	710			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	837 004	839 131			
TOTAL DES EMPLOIS	2 533 442	2 227 015	TOTAL DES RESSOURCES	1 666 317	12 168 270
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0		2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	62 685	92 553	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	51 050	61 197
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		9 909 899	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	878 760	
TOTAL	2 596 127	12 229 467	TOTAL	2 596 127	12 229 467
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	9 909 899	
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-878 760	9 909 899
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	9 031 139	9 909 899
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	28 920	28 560	Bénévolat	28 920	28 560
TOTAL	28 920	28 560	TOTAL	28 920	28 560

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION				
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	76 317	76 317	150 353	150 353
- Legs, donations et assurances-vie	1 590 000	1 590 000	12 017 917	12 017 917
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public *	842 513		788 451	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	2 000		5 333,36	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	117 544		426 166	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	51 050	51 050	61 197	61 197
TOTAL	2 679 425	1 717 367	13 449 417	12 229 467
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	1 205 641	1 205 641	1 387 174	1 387 174
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	490 233	490 233		-
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	564	564	710	710
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT **	870 993	837 004	1 165 401	839 131
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	531 907		246 285	
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	62 685	62 685	92 553	92 553
TOTAL	3 162 023	2 596 127	2 892 123	2 319 568
EXCEDENT OU DEFICIT	- 482 599	- 878 760	10 557 294	9 909 899
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	28 920	28 920		28 560
TOTAL	28 920	28 920	28 560	28 560
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	28 920	28 920	28 560	28 560
TOTAL	28 920	28 920	28 560	28 560

FONDATION NAPOLEON

7 rue Geoffroy Saint-Hilaire
75005 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

FONDATION NAPOLEON

7 rue Geoffroy Saint-Hilaire
75005 PARIS

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux administrateurs de la FONDATION NAPOLEON,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier sur les comptes annuels arrêtés par le Bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

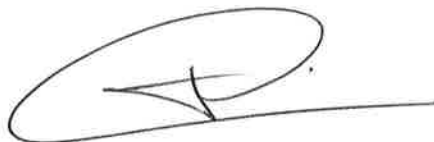
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 3 juin 2025

Le commissaire aux comptes
RSA



Isabelle COUTERET
Associée

FONDATION NAPOLEON
BILAN ACTIF AU 31/12/2024

ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
<i>Présentation conforme au règlement ANC 2018-06</i>				
ACTIF IMMOBILISE			-	-
Immobilisations incorporelles			-	-
Frais d'établissement			-	-
Frais de recherche et développement			-	-
Donation initiale d'usufruit	5 335 716		5 335 716	5 335 716
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-		-	15 597
Avances et acomptes			-	-
Immobilisations corporelles	-		-	-
Terrains	-		-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Les bibliothèques				
La Collection				
Autres immobilisations corporelles	8 300 515	990 074	7 310 441	7 189 863
Immobilisations corporelles en cours		-	-	-
Avances et acomptes			-	-
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-		-	-
Immobilisations financières	-		-	-
Participations et créances rattachées			-	-
Autres titres immobilisés	-		-	-
Prêts	-		-	-
Autres	-		-	-
Total I	13 636 231	990 074	12 646 157	12 541 176
ACTIF CIRCULANT			-	-
Stocks et en-cours	14 590		14 590	14 590
Créances	-		-	-
Créances clients, usagers et comptes rattachés		-	-	-
Créances reçues par legs ou donations	10 567 917		10 567 917	10 567 917
Autres	47 071		47 071	35 612
Valeurs mobilières de placement	6 462 032	501 142	5 960 890	6 107 505
Instruments financiers à terme	-		-	-
Disponibilités	195 561		195 561	363 899
Charges constatées d'avance	24 534		24 534	30 661
Total II	17 311 705	501 142	16 810 563	17 120 184
Frais d'émission des emprunts (III)			-	-
Primes de remboursement des emprunts (IV)			-	-
Ecarts de conversion Actif (V)			-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	30 947 936	1 491 216	29 456 720	29 661 359

FONDATION NAPOLEON
BILAN PASSIF AU 31/12/2024

PASSIF	Exercice 2024	Exercice 2023
<i>Présentation conforme au règlement ANC 2018-06</i>		
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	14 022 448	14 022 448
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Fonds Associatifs		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	1 352 421	1 352 421
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	13 579 717	3 022 423
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	- 482 599	10 557 294
Situation nette (sous total)	28 471 986	28 954 585
Fonds propres consommables		
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	28 471 986	28 954 585
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	206 836	195 202
Total II	206 836	195 202
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III	-	-
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 236
Emprunts et dettes financières diverses	3 236	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	337 666	279 392
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	205 081	199 766
Autres dettes	231 915	29 179
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
Total IV	777 897	511 573
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	29 456 720	29 661 359

FONDATION NAPOLEON
COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2024	Exercice 2023
Présentation conforme au règlement ANC 2018-06		
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
<i>Ventes de biens</i>		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
<i>Ventes de prestations de service</i>	12 158,00	3 422,00
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 000,00	5 333,36
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	76 317,11	150 353,30
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	1 590 000,00	1 573 222,00
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	51 050,11	61 196,52
Autres produits	1 606,02	28 821,39
Total I	1 733 131,24	1 822 348,57
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	682 634,16	583 239,54
Aides financières	490 232,73	372 335,10
Impôts, taxes et versements assimilés	81 232,26	74 022,31
Salaires et traitements	850 629,31	785 669,71
Charges sociales	417 897,78	380 256,92
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	30 765,01	30 741,22
Dotations aux provisions	-	98 000,00
Reports en fonds dédiés	62 685,00	92 553,00
Autres charges	619,30	5 592,57
Total II	2 616 695,55	2 422 410,37
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 883 564,31	- 600 061,80
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
Autres intérêts et produits assimilés	330 165,60	372 171,07
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	117 544,19	426 166,07
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	491 597,01	384 036,63
Total III	939 306,80	1 182 373,77
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	501 142,21	117 544,19
Intérêts et charges assimilées	203,61	
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	33 785,67	326 269,88
Total IV	535 131,49	443 814,07
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	404 175,31	738 559,70
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	- 479 389,00	138 497,90

FONDATION NAPOLEON
COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2024	Exercice 2023
Présentation conforme au règlement ANC 2018-06		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	6 986,48	-
Sur opérations en capital		10 444 695,00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	6 986,48	10 444 695,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	10 196,31	25 899,00
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	10 196,31	25 899,00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	- 3 209,83	10 418 796,00
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	2 679 424,52	13 449 417,34
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	3 162 023,35	2 892 123,44
EXCEDENT OU DEFICIT	- 482 598,83	10 557 293,90
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Dons en nature</i>		
<i>Prestations en nature</i>		
<i>Bénévolat</i>	<i>28 920 €</i>	<i>28 560 €</i>
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Secours en nature</i>		
<i>Mises à disposition gratuite de biens</i>		
<i>Prestations en nature</i>		
<i>Personnel bénévole</i>	<i>28 920 €</i>	<i>28 560 €</i>
TOTAL		

FONDATION NAPOLEON

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2024, dont le total est de **29 456 720 euros**, et au compte de résultat dégageant un résultat déficitaire de **-482 599 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.

I – DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL, DES ACTIVITES ET DES MOYENS MIS EN OEUVRE

La Fondation Napoléon, créée en 1987, a pour objet de faire connaître l'histoire des deux Empires et de contribuer à la mise en valeur du patrimoine napoléonien.

Ses moyens d'action sont notamment les suivants : bulletins, publications, mémoires, conférences et cours, prix et récompenses, voyages d'études, subventions et aides financières aux associations ou organismes poursuivant un but analogue au sien et notamment l'association du Souvenir Napoléonien, etc.

II – ÉLÉMENTS PERMETTANT D'ASSURER LA COMPARABILITÉ DES COMPTES

Précisions concernant le résultat exceptionnel de l'exercice clos le 31/12/2023

Le legs Martial Lapeyre a notamment accordé à la Fondation Napoléon 80% des revenus légués.

- ﻯ La Fondation de France est nue propriétaire du patrimoine correspondant. Il est constitué d'un portefeuille de valeurs mobilières et d'un patrimoine foncier. Ce patrimoine est intégré dans les comptes de la Fondation de France via la Fondation abritée Lapeyre.
- ﻯ La Fondation Napoléon est usufruitière des revenus de ce patrimoine à hauteur de 80%. Cet usufruit est enregistré en Dotation Initiale d'Usufruit à l'actif du bilan et inclus dans la dotation initiale au passif du bilan.

La Fondation de France a versé annuellement à la Fondation Napoléon des revenus compris entre 1.050 K€ et 1.650 K€ sur les 10 dernières années.

Suite à la cession d'une grosse partie du patrimoine immobilier de la Fondation Abrisée Lapeyre au cours des dernières années, la Fondation Napoléon a demandé communication des comptes de la Fondation Abrisée Lapeyre et a constaté qu'une partie des revenus correspondant principalement aux plus-values de cession du patrimoine immobilier restait en réserve dans la Fondation Abrisée Lapeyre sous forme de Fonds dédiés.

La quote-part de ces réserves revenant à la Fondation Napoléon s'élève à 80% de 13 210 K€ soit 10 568 K€ de produits à fin 2023 (après versement de 1.450 K€ enregistrés en revenus du legs). La quote-part acquise à fin décembre 2022 a été enregistrée en produits exceptionnels.

Le commissaire aux comptes de la Fondation de France a attesté ces montants en 2024.

En contrepartie, en application de la disposition testamentaire accordant 80% des revenus annuels à la Fondation Napoléon, la comptabilité de la Fondation Napoléon étant une comptabilité d'engagement, une créance de la Fondation Napoléon envers la Fondation de France correspondant aux revenus non versés a été enregistrée dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, pour 10 568 K€. L'attestation reçue de la part du commissaire aux comptes de la Fondation de France n'entraîne pas de réévaluation de la créance ainsi enregistrée à la clôture de l'exercice le 31 décembre 2024.

Précisions concernant l'enregistrement des versements reçus de la Fondation de France

A partir de l'exercice 2023, les revenus sont enregistrés dans la rubrique Autres revenus sur Legs des Ressources liées à la générosité du public.

III - REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Fondation applique les règles et les méthodes comptables spécifiques au secteur associatif.

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03 sous réserves des dispositions particulières, notamment des principes énoncés dans le règlement ANC 2018-06 relatif au plan comptable associatif, modifié par le règlement ANC n°2020-08, désormais d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2020.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, et indépendance des exercices

Rappelons, comme les années précédentes, que le loyer du nouveau siège a été porté en charges pour un montant de 180 951,98 euros. Symétriquement, le produit qui lui est rattaché (150 000 euros, est constaté globalement avec les autres revenus de la Fondation de France.

IV - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La Fondation Napoléon est usufruitière d'un patrimoine légué par son fondateur Monsieur Martial LAPEYRE, dont la Fondation de France est nu propriétaire, se décomposant au 31/12/2024 comme suit :

	Valeur comptable dans les comptes de la Fondation Lapeyre 31/12/2024	Produits versés pour la Fondation Napoléon en 2024
Valeurs mobilières de placement	60 738 K€	1 015 000,00 €
Fondation de France nu propriétaire 100%		
Fondation Napoléon usufruitière à 80%		
Actifs immobiliers	10 611 K€	435 000,00 €
Fondation de France usufruitière à 20%		
Fondation Napoléon usufruitière à 80%		

Le total figurant en legs, donation et assurance-vie inclut également au 31 décembre 2024 un complément de 140 K€ ayant pour contrepartie en charges une aide financière accordée par la Fondation Napoléon d'égal montant.

Lors du legs, la valeur de cet usufruit, qui figure à l'actif du bilan en immobilisations incorporelles, avait été estimée et déclarée à 35 000 000 FF (5 335 716 €). Ce montant se décompose en usufruit de portefeuille de valeurs mobilières et en usufruit de patrimoine foncier comme indiqué au paragraphe « VIII – Dotation initiale ».

Tableau des mouvements des immobilisations

	DEBUT exercice	Acquisitions	Diminutions	FIN exercice
Immobilisations incorporelles				
Donation initiale d'usufruit	5 335 716 €			5 335 716 €
Immobilisations corporelles				
Installation techniques et matériels	768 763 €	47 382 €	212 221 €	603 924 €
Les bibliothèques	404 475 €	3 845 €		408 320 €
La collection	7 191 923 €	96 347 €		7 288 270 €
Immobilisations en cours	15 597 €	- €	15 597 €	- €
TOTAL GENERAL	13 716 474 €	147 574 €	227 818 €	13 636 230 €

V - AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS

La dotation aux amortissements s'élève pour cet exercice à 30 765,01 € :

- calculée au taux de 10 % et 20 % linéaire pour les agencements du siège social
- calculée au taux de 20 % linéaire pour le matériel de bureau, et de 20% et 33,33 % linéaire pour le matériel informatique.
- calculée au taux de 100 % linéaire pour les logiciels.
- calculée au taux de 5 % linéaire pour les livres de la bibliothèque.
- calculée au taux de 10 % et 20 % linéaire pour le mobilier de bureau.
- calculée au taux de 100 % sans prorata temporis pour les logiciels WEB

Tableau des mouvements des amortissements

ETAT DES AMMORTISSEMENTS				
	DEBUT	Dotations	Sorties de l'actif	FIN
	Exercice			Exercice
IMMOBILISATION INCORP.	0 €	0 €		0 €
Installation techniques et matériels	705 890 €	22 060 €	212 113 €	515 837 €
Les bibliothèques	371 408 €	4 828 €	0 €	376 236 €
La collection	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL GENERAL	1 077 298 €	26 888 €	212 113 €	892 073 €

La Collection, dont la valeur inscrite à l'actif est de 7 288 270 euros ne fait pas l'objet d'amortissement.

Sa valeur vénale estimée est précisée au paragraphe « VIII - Dotation initiale ».

Dans le cadre de la réalisation d'un récolement de la collection, les objets figurant sur le legs Lapeyre mais n'ayant pas été transférés à la Fondation ont été valorisés. Ils s'élèvent à 98 000 € et ont été dépréciés au 31/12/2023 dans l'attente d'une sortie du bilan sur décision du Conseil d'Administration à l'issue des travaux de récolement.

VI - DIFFERENCE D'EVALUATION SUR TITRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode F.I.F.O.

Les valeurs mobilières ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte du cours connu au dernier jour de l'exercice.

Une dotation aux provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement a été comptabilisée en charge de l'exercice pour un montant de 501 142,21€, ainsi qu'une reprise de provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement pour un montant de 117 544,19 €.

	Valeur au Bilan	Valeur de marché
Actions françaises	2 913 308 €	3 358 342 €
Actions étrangères	2 740 670 €	3 266 905 €
SICAV & FCP	808 055 €	820 636 €
Total brut	6 462 032 €	7 445 883 €
Dépréciations	501 142 €	
Valeur nette comptable	5 960 890 €	

	31/12/2024
Plus-values latentes	1 484 993 €
Moins-values latentes comptabilisée en dépréciation	501 142 €
Valeur nette des plus et moins-values	983 851 €

VII - FONDS PROPRES

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES 24

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou Consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
Dotation initiale	14 022 448							14 022 448
Réserves	-							-
Réserve statutaire	1 352 421							1 352 421
Autres réserves	3 022 423	10 557 294	9 909 899					13 579 717
Report à nouveau	-					-		-
Excédent ou déficit de l'exercice	10 557 294	- 10 557 294	- 9 909 899	-		- 482 599	- 878 760	- 482 599
Situation nette	18 397 291	-		-		- 482 599	- 878 760	28 471 986
Fonds propres consommables	-	-		-		-		-
Subventions d'investissement	-	-		-		-		-
Provisions réglementées	-	-		-		-		-
Total des Fonds propres	18 397 291	-		-		- 482 599	- 878 760	28 471 986

VIII – DOTATION INITIALE

Les fonds propres, lors de la constitution de la Fondation, sont constitués du legs de Martial LAPEYRE qui se décompose comme suit :

Composition Dotation initiale (en €)	Valeur de la dotation initiale reçue	Valeur actif brut au 31/12/2024	Valeur actif net au 31/12/2024	valeur vénale estimée au 31/12/2024
Immobilisations incorporelles				
Usufruit du portefeuille de valeurs mobilières	3 201 429	3 201 429	3 201 429	non disponible (cf. IV)

Composition Dotation initiale (en €)	Valeur de la dotation initiale reçue	Valeur actif brut au 31/12/2024	Valeur actif net au 31/12/2024	valeur vénale estimée au 31/12/2024
Usufruit du patrimoine foncier	2 134 286	2 134 286	2 134 286	
Immobilisations corporelles				
Collection	6 512 249	7 288 270	7 190 270	13 430 790
Portefeuille et Trésorerie	2 174 437	6 462 032	5 960 890	7 445 883
Total Dotation initiale	14 022 402	19 086 018	18 486 876	20 876 673

En 2024, conformément à sa mission, la Fondation a maintenu et même augmenté la valeur de la dotation initiale (14 022 K€) que ce soit en valeur brute (19 086 K€) ou nette (18 487 K€). Par ailleurs, les revenus de cette dotation continuent de financer presque entièrement les actions de la Fondation.

IX - FONDS DEDIES

Conformément à l'application du règlement ANC 2018-06, à compter du 1^{er} janvier 2020, les dons reçus, les frais engagés, ainsi que les utilisations des fonds dédiés et les reports de fonds dédiés au 31/12/2024 sont désormais comptabilisés en résultat d'exploitation.

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Ressources liées à la générosité du public							
Rénovation des Domaines français de Sainte-Hélène	10 939	9 995	518			20 416	
Restauration des plans et dessins de Napoléon - Archives Nationales	57 139	-	-			57 139	
Chaire Napoléon	639					639	
Bibliothèque numérique	6 956	4 195	4 959			6 191	
Souscription Napoléon 2026	119 529	48 495	45 573			122 451	
TOTAL	195 202	62 685	51 050	-	-	206 836	

X – PROVISIONS

Tableau des provisions 2024

	DEBUT Exercice	Dotations	Reprises	FIN Exercice
PROVISION POUR RISQUES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS	117 544,19 €	501 142,21 €	117 544,19 €	501 142,21 €
TOTAL GENERAL	117 544,19 €	501 142,21 €	117 544,19 €	501 142,21 €

XI - ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

État des échéances des créances et des dettes

Rubriques	Montant brut	Jusqu'à un an	+1 et moins de 5 ans	+ de 5 ans
CRÉANCES				
Créances de l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres créances				
Créances de l'actif circulant				
Créances usagers				
Créances sociales	6 247	6 247		
Créances fiscales	5 365	5 365		
Créances diverses (1)	10 581 671	10 581 671		
Total créances	10 593 283	10 593 283	-	-
DETTES				
Dettes financières				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	3236		3236	
Autres dettes				
Dettes fournisseurs	337 666	337 666		
Dettes au personnel	79 449	79 449		
Dettes au organismes sociaux	110 219	110 219		
Dettes fiscales	15 412	15 412		
Dettes diverses	231 915	231 915		
Total dettes	777 897	774 661	3 236	

(1)

Le legs ne prévoit pas de conditions, ni de délai de versement.

Dans les faits, le versement de ces revenus a été demandé et est en attente.

Produits à recevoir et charges à payer

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS A RECEVOIR		
Créances de l'actif immobilisé		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres créances		
Créances de l'actif circulant		
Créances usagers		
Créances sociales		4 762
Créances fiscales	5 365	9 497
Créances diverses	500	387
Total créances	5 865	14 646
CHARGES A PAYER		
Dettes financières		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Autres dettes		
Fournisseurs	288 294	279 392
Dettes au personnel	79 449	76 566
Dettes au organismes sociaux	33 671	37 511
Dettes fiscales	15 412	15 169
Dettes diverses	231 915	26 100
Total dettes	648 741	434 738

XII - VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

Personnel Salarié

Cadres 7

Employés 10

Total 17

XIII - REGIME FISCAL

La Fondation Napoléon, étant reconnue d'utilité publique, est considérée comme une personne morale permettant de réaliser une œuvre d'intérêt général non lucrative.

A ce titre, elle bénéficie du régime fiscal applicable à l'ensemble des organismes à but non lucratif, c'est-à-dire l'exonération totale des impôts commerciaux : impôts sur les sociétés, taxe professionnelle, TVA.

Depuis les exercices clos à compter du 31 décembre 2004, les fondations reconnues d'utilité publique sont totalement exonérées d'impôt sur les sociétés sur leurs revenus patrimoniaux.

XIV - LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Bénévolat

L'estimation des heures de bénévolat a été effectuée sur une base de 1 928 heures en 2024, soit 321 heures de plus qu'un équivalent temps plein.

Cette estimation, valorisée au taux horaire de 10 €, chargé à 50% fait ressortir une valorisation en pied de compte de résultat des contributions volontaires des bénévoles à 28 920 € en 2024, contre 28 560 € l'année précédente.

XV – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Collection en dépôt

La collection en dépôt de la famille Pardée-Lantz est assurée pour une valeur de 851 540 € (donnée 2024). Une convention de prêt a été signée entre le/les prêteurs et la Fondation Napoléon.

Engagements de retraite

Les engagements hors bilan d'indemnités de départ à la retraite de la Fondation Napoléon vis-à-vis de ses salariés sont évalués à 495 385 € au 31 décembre 2020. Cette évaluation actuarielle est fonction de la probabilité de départ à la retraite à 65 ans, de l'âge du personnel, des probabilités de mortalité, des estimations d'évolution de salaires (+3%) et d'un taux d'actualisation financière retenu de 0,34% (Taux Iboox Corporates AA). La provision n'a pas été actualisée depuis 2020, les évolutions des différents paramètres de calcul n'ayant pas un impact significatif.

XVI – EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant

XVII – DISPOSITION SPECIFIQUES AUX ENTITES FAISANT APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC (AGP)

Le montant des ressources liées à la générosité du public reçu par la Fondation en 2024 s'élève à

1 666 317,11€.

A ce titre, la Fondation présente deux documents analytiques complémentaires :

- Le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)
- Et le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER)

Méthodologie d'élaboration du CROD et CER

En préambule, les explications relatives au CROD le sont également pour le CER puisque ce dernier n'est qu'une émanation du CROD ne reprenant que la colonne « générosité du public ».

Concernant l'élaboration du CROD, la partie « Produits » utilise exclusivement la comptabilité générale, c'est donc la nature comptable qui permet de flécher les recettes sur les lignes concernées :

- Les lignes 1.1 à 1.3 sont affectées à la colonne « générosité du public »,
- les autres produits (lignes 2, 3, 4, 5) sont considérés comme « hors générosité du public » et concernent principalement les produits financiers.

La partie « Charges » fait appel à la fois à la comptabilité générale et à la comptabilité analytique :

- Les missions sociales (données issues de la balance générale) :
 - Ligne 1.1
 - Les actions réalisées en France par l'organisme correspondent à l'entretien et la valorisation de la Collection, aux activités numériques, à la bibliothèque numérique, à la gestion de la bibliothèque, à la tenue de conférences et à l'organisation d'événements dans le cadre de l'objet social,
 - La Fondation enregistre les versements à d'autres organismes : mécénats octroyés, notamment au Souvenir Napoléonien, bourses d'études, utilisation des fonds collectés dans le cadre de la souscription Archives Nationales, ainsi que pour la Chaire Napoléon, la rénovation des domaines de Sainte-Hélène et la souscription Napoléon2026.
- Les frais d'appel à la générosité du public, ligne 2.1, correspondent aux frais bancaires, issus de la comptabilité générale.
- Les salaires et charges, impôts et taxes ont fait l'objet d'une analyse permettant d'affecter les temps aux différentes activités et actions réalisées, financées par la générosité du public.
- Les frais de fonctionnement correspondent aux coûts des services supports, incluant les salaires administratifs et des frais généraux ainsi que les charges financières et exceptionnelles.

Les fonds reçus proviennent intégralement de la générosité publique et sont donc intégralement réemployés conformément aux engagements de la Fondation.

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION				
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	76 317	76 317	150 353	150 353
- Legs, donations et assurances-vie	1 590 000	1 590 000	12 017 917	12 017 917
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public *	842 513		788 451	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	2 000		5 333,36	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	117 544		426 166	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	51 050	51 050	61 197	61 197
TOTAL	2 679 425	1 717 367	13 449 417	12 229 467
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	1 205 641	1 205 641	1 387 174	1 387 174
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	490 233	490 233		
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	564	564	710	710
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT **	870 993	837 004	1 165 401	839 131
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	531 907		246 285	
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	62 685	62 685	92 553	92 553
TOTAL	3 162 023	2 596 127	2 892 123	2 319 568
EXCEDENT OU DEFICIT	- 482 599	- 878 760	10 557 294	9 909 899

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	28 920	28 920		28 560
TOTAL	28 920	28 920	28 560	28 560
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	28 920	28 920	28 560	28 560
TOTAL	28 920	28 920	28 560	28 560

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES			1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	1 205 641	1 387 174	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	490 233		- Dons manuels	76 317	150 353
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	1 590 000	12 017 917
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	0		1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDOS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	564	710			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	837 004	839 131			
TOTAL DES EMPLOIS	2 533 442	2 227 015	TOTAL DES RESSOURCES	1 666 317	12 168 270
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0		2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	
5 - REPORTS EN FONDOS DEDIES DE L'EXERCICE	62 685	92 553	3 - UTILISATIONS DES FONDOS DEDIES ANTERIEURS	51 050	61 197
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		9 909 899	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	878 760	
TOTAL	2 596 127	12 229 467	TOTAL	2 596 127	12 229 467
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDOS DEDIES)	9 909 899	
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-878 760	9 909 899
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDOS DEDIES)	9 031 139	9 909 899
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			Bénévolat	28 920	28 560
Réalisées en France	28 920	28 560	TOTAL	28 920	28 560
TOTAL	28 920	28 560			